

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 108 (1982)  
**Heft:** 3

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Carnet des concours

### Centre d'exploitation du Nord vaudois à Yverdon Concours d'idées pour l'animation artistique

#### Résultats

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a organisé un concours d'idées pour l'animation artistique du centre d'exploitation des autoroutes, du Service des automobiles et du Service des eaux du Nord vaudois à Yverdon.

#### Composition du jury

MM. André Rouyer, architecte-adjoint au Service des bâtiments de l'Etat, président; Georges Gruninger, chef du Service des automobiles; Marcel Cochand, lieutenant à la Gendarmerie vaudoise; Bernard Quartenoud, délégué de la commission cantonale des activités culturelles; Aldo Dolci, architecte, Yverdon; Pierre Chevalley, artiste-peintre, Yverdon; Rolf Lehmann, artiste-peintre, Yverdon, et Robert Dubary, ingénieur au Bureau des autoroutes, suppléant.

Le jury a attribué les prix suivants:

1<sup>er</sup> prix: Fr. 28 000.—, M. Jean Scheurer, artiste, Lausanne (ce montant comprend la réalisation); 2<sup>e</sup> prix: Fr. 1000.—, M. G. Jaquier, artiste, Chavornay; 3<sup>e</sup> prix: Fr. 1000.—, M. L. Nussbaumer, artiste, La Sarraz; 4<sup>e</sup> prix: Fr. 500.—, M. P.-E. Genier, artiste, Lausanne; 5<sup>e</sup> prix: Fr. 500.—, M. J. Chiaradia, artiste, Fontanezier.

Les projets seront exposés à la salle Léon Michaud, au château d'Yverdon, du 18 au 23 février 1982, de 14 à 18 heures.

Ce ne sont pas moins de 27 projets qui ont été déposés dans les délais.

### Salle de sports polyvalente, Etoy — concours de projets

#### Ouverture

La Municipalité d'Etoy ouvre un concours d'architecture (concours de projets selon art. 6 de la norme SIA 152) pour la construction d'une salle de sports polyvalente avec prolongements extérieurs, afin de mettre à disposition de la population d'Etoy un ensemble sportif répondant à ses besoins actuels et futurs, selon un programme défini par la Municipalité.

#### Participation

Ce concours est ouvert à tous les architectes reconnus et domiciliés dans le canton de Vaud au moins depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981.

#### Composition du jury

Président: M. J.-P. Ortis, architecte-urbaniste SIA FUS.

Membres: MM. Magnollay, syndic; Buclin, municipal des bâti-

ments; Wasserfallen, architecte, chef du service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud, et Terroir, architecte-urbaniste SIA.

**Suppléants:** MM. Urech, architecte-urbaniste SIA FUS et Walter, président de la commission du plan des zones du Conseil communal.

#### Prix

Un montant de 24 000 francs est à la disposition du jury pour attribuer de 3 à 5 prix et un montant de 5000 francs pour des achats éventuels.

#### Questions

Les questions relatives au règlement et au programme du concours doivent être envoyées par écrit, sous le couvert de l'anonymat, jusqu'au 15 mars 1982 au greffe municipal d'Etoy (mention: Concours d'architecture pour la construction d'une salle de sports polyvalente).

#### Documents remis aux concurrents

Les documents suivants font partie intégrante des données du concours et seront remis aux concurrents:

- le règlement et programme du concours,
- le plan de la commune au 1:5000,
- le plan cadastral au 1:500 établi par un géomètre, en deux exemplaires,
- un schéma des constructions de protection civile,
- un exemplaire du plan de zones en projet.

#### Documents demandés

— un plan d'ensemble à l'échelle 1:5000 établi sur le tirage remis aux concurrents. Il comportera l'implantation du bâtiment, les accès piétons et routiers ainsi qu'une indication des aménagements extérieurs. Ce plan doit permettre de rendre compte de l'impact du bâtiment et de ses aménagements par rapport à l'environnement rural et au village,

— un plan masse à l'échelle 1:500 établi sur le tirage du plan de situation remis aux concurrents. Il comportera les constructions avec ombres portées à 45° venant du sud-ouest, ainsi que les diverses affectations prévues pour le terrain en fonction du programme,

— les plans de tous les niveaux à l'échelle 1:100 avec indication des locaux selon la liste du programme,

— les coupes et élévations nécessaires à la compréhension du projet à l'échelle 1:100 avec indication du terrain existant,

— une planche libre permettant au concurrent d'expliquer sa démarche par des schémas, perspectives, photos, etc.,

— le coût estimatif au m<sup>3</sup> (rapport surface/cube selon normes SIA),

— une enveloppe cachetée contenant le nom du ou des auteurs du projet.

#### Délai de remise des projets

Les projets seront remis sous forme anonyme à l'adresse du greffe municipal à Etoy, pour le 4 juin 1982. Pour les envois, le timbre de consignation postal fera foi. (Ouverture du bureau les 3 et 4 juin 1982 de 13 h. 30 à 17 h.)

### Le Bouveret: salle de sports et locaux communaux

#### Les Evouettes: salle polyvalente

La commune valaisanne de Port-Valais organise un concours de projets pour les objets mentionnés ci-dessus, ouvert à tous les architectes établis en Valais au moins depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981 ainsi qu'aux architectes valaisans établis en Suisse.

Ce concours nous a malheureusement été annoncé trop tard pour être publié en temps utile dans nos colonnes, puisque le délai d'inscription était fixé au 22 janvier 1982. Ce retard est regrettable, puisqu'il s'agissait d'un concours certainement intéressant et pour lequel une somme totale de 46 000 francs est à disposition pour les deux objets concernés. Signalons tout de même que le délai de remise des projets est fixé au vendredi 30 avril 1982 et que ces projets doivent être envoyés à l'Etat du Valais, Service des bâtiments, 1950 Sion.

### Concours international d'architecture SAPIG (Arabie séoudite)

En octobre 1981, l'UIA a été informée de l'organisation d'un concours international d'architecture pour la construction d'un hôtel et d'appartements en Arabie séoudite. D'après les informations annoncées dans la presse nationale de plusieurs pays européens, ce concours serait organisé par la société SAPIG, représentée à Paris par un certain Monsieur Hassaan, domicilié à l'Hôtel Résidence Kléber, 97 rue Lauriston, Paris 16<sup>e</sup>.

Malheureusement, malgré de nombreuses tentatives, le secrétariat général de l'UIA n'a jamais pu entrer en communication avec les organisateurs et les nombreux messages laissés à l'hôtel cité sont restés sans suite. Aujourd'hui, M. Hassaan semble avoir disparu sans laisser d'adresse.

Ce concours n'étant pas approuvé par l'Union internationale des architectes, celle-ci se doit d'informer les sections de l'UIA que l'Union ne pourra, en aucun cas, défendre les intérêts des participants en cas de conflit. Par conséquent, elle déconseille à tous les architectes de participer à ce concours.

## Expositions

### Architecture suisse 70/80

Plus de détails nous sont parvenus sur cette exposition itinérante, qui est ouverte à Martigny, dans les locaux de la Fondation Pierre-Gianadda, du 9 janvier au 14 février 1982 (13 h. 30 - 18 h.; fermé le lundi).

Il s'agit du bilan d'une décennie d'architecture suisse, sous forme d'une exposition organisée par la fondation Pro Helvetia sous le patronage de la Fédération des architectes suisses (FAS). La sélection des ouvrages exposés a été faite par des architectes de la FAS, le soin de la présentation revenant à Werner Blaser, architecte à Zurich.

Si nous avons bien compris la plaquette en français consacrée à l'exposition, d'une présentation quelque peu confuse, et faute d'avoir encore pu visiter cette dernière, elle se compose de trois volets:

— Un préambule. Dans la tradition de l'architecture rurale, quatre études des écoles techniques supérieures des deux Bâle et de Winterthour.

— Documentation. Dans la tradition de l'architecture moderne, 30 exemples de Suisse allemande, de Suisse romande et du Tessin.

— Présentation visuelle. Dans la tradition de l'école d'architecture, présentations de l'EPFZ et de l'EPFL.

Deux expositions identiques circuleront jusqu'en 1984, l'une en Europe et l'autre sur le continent américain ainsi qu'en Extrême-Orient.

Ajoutons que pour le temps où elle séjournera à Martigny, cette exposition sera complétée par une présentation de l'architecture contemporaine valaisanne. C'est avec beaucoup de plaisir que la rédaction recevrait les commentaires des architectes qui auront visité cette exposition, qui représente certainement une intéressante tentative de rapprochement entre l'architecture et ses usagers.

Rédaction

## Congrès

### Journée d'étude sur les géotextiles

Zurich, 4 mars 1982

Cette première journée d'étude publique organisée par l'ASPG<sup>1</sup> aura lieu au Laboratoire des machines de l'EPFZ, auditoire D28, Sonneggstrasse 3 à Zurich, de 10 h. à 16 h. 30. Huit personnalités de renom traiteront les trois thèmes suivants:

<sup>1</sup> Association suisse des professionnels des géotextiles.

— Etat de la normalisation et développement à l'étranger avec une contribution des USA, de France et d'Allemagne.

— Etat de la normalisation en Suisse par la VSS et résultats de recherches au LFEM, Saint-Gall et à l'EPF, Zurich.

— Applications des géotextiles dans le domaine des chemins de fer et de la biotechnologie.

Renseignements: ASPG, c/o LFEM, case postale 977, 9001 Saint-Gall, tél. 071/20 91 41.

Finances: Membres de l'ASPG Fr. 90.-, non-membres Fr. 120.-, repas de midi compris.

Inscriptions jusqu'au 22 février 1982.

**Aérodynamique des structures**

St-Rémy-lès-Chevreuse, 20-22 avril 1982

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le poids des bâtiments par unité de volume a été réduit des trois quarts et le poids des ponts par unité de surface de tablier a diminué de moitié. La multiplication de ces structures plus légères et plus élancées, et donc plus que d'autres susceptibles à l'action du vent, sous laquelle elles vibrent ou oscillent, pose des problèmes complexes de sécurité qui ont motivé le développement d'une nouvelle discipline, l'aérodynamique des structures.

A l'inverse, l'implantation de bâtiments élevés dans un site entraîne des altérations climatiques et peut modifier la configuration des vents au niveau du sol de telle sorte que la circulation des piétons en devient difficile.

Ces différents effets du vent doivent être pris en compte par l'ingénieur, l'architecte et l'urbaniste, et leur étude constitue ce qu'on appelle déjà le «génie éolien», dont les aspects divers se retrouvent au programme du Séminaire que le Collège international des sciences de la construction organise du 20 au 22 avril 1982, au Domaine de Saint-Paul, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les sujets suivants seront traités:

- Données météorologiques et effet du site.
- La modélisation et les études en soufflerie.
- La réponse dynamique de différents types de structures: Bâtiments, ponts, cheminées, aérofrigoriférants.
- Les facteurs qui déterminent la réponse dynamique.
- Le confort piétonnier.
- La conception des structures et la sécurité compte tenu de l'action du vent.

Avec la participation de MM. Y. Bamberger (EDF, France), J. Bierry (CSTB, Nantes), J. Blachère (Conseil général des ponts et chaussées, France), A. G. Davenport (University of Western Ontario, Canada), J. Despeyroux (SOCOTEC, France), J. Drivière

(ENSAM, Paris), P. Duchêne-Marullaz (CSTB, Nantes), J. Gandemer (CSTB, Nantes), A. P. Jeary (Building Research Establishment, G.-B.), P. Kree (Université de Paris VI), J. Jaquet (CEBTP, Paris), Spehl (Bureau SECO, Bruxelles), E. Szechenyi (ONERA, France), H. van Kotten (TNO, Pays-Bas), J. Wiancki (CEBTP, Paris).  
Information et inscription auprès de: Madame C. Glaize, ITBTP-CISCO, 9, rue La Pérouse, 75784 Paris Cedex 16 (tél. (1) 720.10.20, poste 3103, télex FEDEBAT 611975 F).

**Stages béton armé et techniques industrialisées**

Le programme des stages du 1<sup>er</sup> semestre 1982 est sorti de presse et peut être obtenu au SNBATI, rue de la Pérouse 9, 75784 Paris Cedex 18. Voici quelques-uns des thèmes proposés:

Conception et calcul des structures soumises aux effets sismiques. — Application des règlements de calcul américains: charges climatiques et d'exploitation - béton armé et précontraint. — Calcul du béton armé aux états-limites (BAEL). — Stage prévention des désordres dans les constructions en béton armé.

**Actualité**

**Chambre suisse des experts judiciaires techniques et scientifiques**

*Assemblée générale*

La Chambre a tenu son assemblée générale le 21 novembre dernier à Berne. Elle a pris acte de la démission de son président, le professeur Pierre Peitrequin, de Lausanne, qui se retire après avoir assumé son mandat pendant 5 ans. Son successeur a été élu à l'unanimité en la personne de M. Ernst P. Martin, Dr phil. h.c., de Füllinsdorf (BL), jusqu'alors vice-président. Pour le remplacer à la vice-présidence, l'assemblée a élu M. Jean-Pierre Weibel, ing. EPFZ-SIA, déjà membre du comité.

Dans son rapport présidentiel, M. Peitrequin s'est plu à relever l'essor connu par la Chambre au cours de l'exercice écoulé. En effet, 10 candidatures ont été enregistrées; alors que 4 candidats ont été reçus membres, 2 ont été refusés, faute de qualifications suffisantes, 4 candidatures étant encore en suspens.

Grâce à la restructuration du secrétariat et à l'utilisation de l'informatique, la Chambre dispose dorénavant d'une liste de 4526 adresses, où ont été envoyés 6944 exemplaires de la liste des membres, ce qui a contribué à mieux faire connaître la Chambre auprès des milieux judiciaires et administratifs de Suisse et des régions voisines. Le fait de dispo-

ser d'un secrétariat permanent permet de mieux répondre aux demandes des instances intéressées, soit une quarantaine lors de l'exercice écoulé.

Les efforts de recrutement se poursuivent, afin d'offrir un éventail plus large et plus fourni d'experts qualifiés, sans préjudice du haut niveau de compétence exigé.

Un exposé du nouveau président, illustrant l'application des connaissances et des méthodes scientifiques à la solution de problèmes criminels, mettait un point final à l'assemblée. Le succès de cette conférence montre l'intérêt que portent les membres de la Chambre aux échanges d'expériences vécues dans leur activité d'experts.

*La Chambre suisse des experts judiciaires techniques et scientifiques ne doit pas être confondue avec la nouvelle Chambre d'experts de l'UTS. Cette dernière, en effet, ne fixe pour conditions d'admission que la qualité de membre UTS et une expérience professionnelle non spécifiée d'au moins 10 ans, alors que la première attache une importance primordiale à une bonne expérience de l'expertise judiciaire, afin de pouvoir garantir auprès des instances concernées la compétence de ces membres. A cet effet, elle juge sur dossier de la qualité de l'expérience invoquée par les candidats.*

**Forte hausse de la consommation d'électricité dans nos régions**

Durant l'année hydrologique qui allait du 1<sup>er</sup> octobre 1980 au 30 septembre 1981, la consommation d'électricité s'est accrue de 5,6% dans les réseaux des actionnaires-prenneurs d'électricité de la S.A. Energie de l'Ouest-Suisse (EOS). Parmi ces réseaux, on trouve notamment les Services industriels de Lausanne et de Genève, la Compagnie vaudoise d'électricité, les Entreprises électriques fribourgeoises, les Forces motrices neuchâteloises et valaisannes.

L'augmentation a été de 250 millions de kWh, ce qui correspond en gros à la consommation annuelle d'une région allant de Lutry à Chillon, englobant les villes de Vevey et de Montreux, comprenant environ 40 000 ménages avec quelque 100 000 habitants.

A l'heure où l'on discute de long en large la question du besoin futur des centrales nucléaires, on peut relever qu'une augmentation annuelle de 5,6% est bien supérieure à toutes les prévisions, que ce soit celles de la Commission fédérale de l'Energie ou du Rapport des Dix.

Pour les tenants d'une approche manichéenne du problème de l'approvisionnement en énergie, remarquons que l'industrie participe à cette croissance par une augmentation de 1%, alors que les usages domestiques, les services, l'artisanat et l'agriculture enregistrent une augmentation de 6% de leur consommation d'électricité. Cela revient à dire

que seuls les consommateurs qui mesurent leurs besoins à l'aide de critères économiques surveillent efficacement leur consommation d'électricité. On est encore fort loin d'une prise de conscience dans le sens souhaité par les milieux anti-nucléaires, de sorte qu'il paraîtrait aléatoire de pronostiquer une stabilisation de la demande pour ces prochaines années.

**EPFL**

**Processus hydrologiques intermittents. Etude de modélisations stochastiques et applications**

*Soutenance de thèse de doctorat*

La séance publique de thèse de M. Michel North, ingénieur civil, candidat au doctorat ès sciences techniques, aura lieu sur ce thème le mercredi 10 février 1982 à 16 h. 15 à la salle B30 du bâtiment de génie civil de l'EPFL à Ecublens. Elle sera présidée par le professeur Renaud Favre, chef du département de génie civil.

**Conférences**

*Effect of Wave Period on the Stability of Rubble-Mound Breakwaters*

Cet exposé de M. Nuri Merzi sera présenté dans le cadre des conférences du Laboratoire d'hydraulique le mardi 23 février à 11 h., à la salle A1 416 du bâtiment de génie civil de l'EPFL à Ecublens. Entrée libre.

**Hydrologie de surface**

En collaboration avec l'Université d'Ottawa (Canada), l'Institut de génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise des Journées d'études sur ce thème; elles auront lieu les 26 mai, 2, 9, 22 et 23 juin 1982. Le programme détaillé en sera publié ultérieurement. Renseignements: Institut de génie rural de l'EPFL, En Bassenges, 1024 Ecublens, tél. 021/35 06 11.

**EPFZ**

**Conférences**

*Trübeströme: Naturbeobachtungen und Experiment*

Cet exposé, comportant la présentation d'un film, sera donné le mardi 9 février 1982 à 16 h. 15 par MM. A. Lambert, VAW et S. Lüthi, Schlumberger, Montrouge-Paris, à l'auditorium du VAW, 1<sup>er</sup> étage, Gloriastrasse 37-39 à Zurich. Entrée libre.

## Industrie et technique

### Toutankhamon — la photogrammétrie stéréoscopique au service de l'art

Comment exécuter une copie précise et à grande échelle du fameux masque mortuaire provenant de la tombe du pharaon

Toutankhamon, bien qu'il soit interdit de toucher à ce précieux objet?

Ce sont les méthodes de la photogrammétrie qui ont permis de résoudre ce problème.

Le masque a été photographié sous divers angles, puis un stéréorestituteur cartographique

Wild a fourni les coupes stéréoscopiques, au millimètre près. Le plan agrandi, comportant les courbes de niveau, a été transféré sur un bloc de polyuréthane, dans lequel on a fraisé le relief.

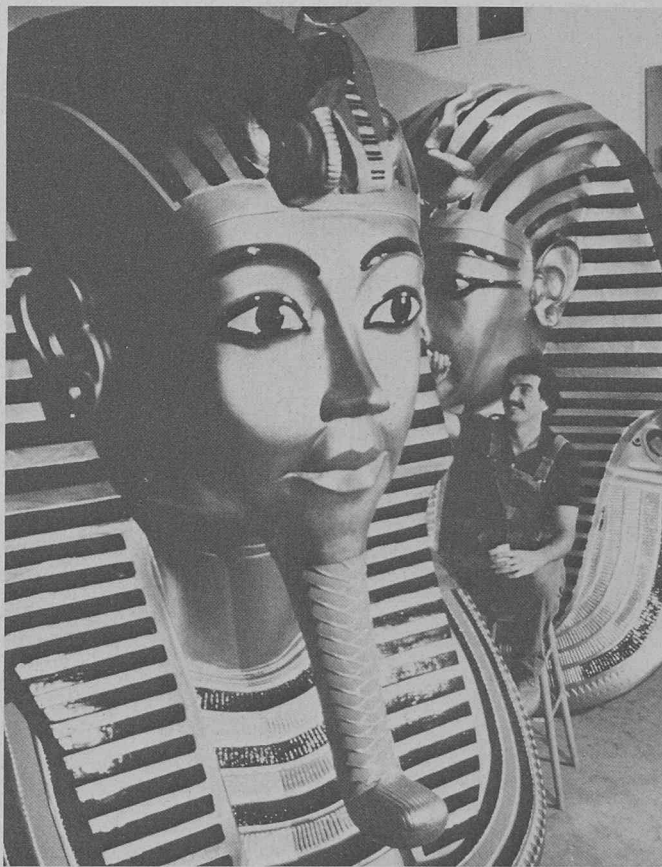
Le masque a ensuite été moulé par coulée d'une matière synthétique renforcée par des fibres de verre. Il ne restait plus qu'à donner à la copie les couleurs de

l'original.

Ce travail a été exécuté à Toronto; les masques aux dimensions gigantesques — leur hauteur est de 2,90 m, alors que l'original présente la grandeur exacte d'un visage humain, soit 54 cm — ont été exposés devant le musée pour attirer l'attention des passants et les inciter à visiter l'exposition des trésors de Toutankhamon.



1) Le plan photogrammétrique ne donne pas seulement l'indication des surfaces en deux dimensions, il contient aussi des courbes de niveau très fines qui indiquent la troisième dimension comme dans une carte topographique — l'équidistance est de 1 mm. La restitution a été faite dans l'autographe Wild A10.



2) Dernier «Make-up» sur l'une des deux copies gigantesques du masque mortuaire de Toutankhamon qui seront placées aux entrées de «L'Art Gallery of Toronto» pour attirer les visiteurs et signaler l'exposition.

## Bibliographie

### Une traduction attendue

L'ouvrage de Bruno Wick, *Sparobjekt Einfamilienhaus*, a constitué une première, par les informations concrètes et inédites qu'il fournit sur la consommation d'énergie des maisons individuelles<sup>1</sup>. En effet, l'auteur y présente les résultats d'une enquête sur la consommation d'énergie de 2000 villas. Pour la première fois, il est possible de comparer théorie, idées préconçues et réalités en ce qui concerne la consommation d'énergie pour divers types de chauffage et de constructions. La lecture de cet ouvrage a suscité à la fois un grand intérêt et une certaine surprise. Pour en faciliter

l'accès aux architectes, aux chauffagistes et aux maîtres d'ouvrage de Suisse romande, nous le présentons en édition française: *Economies d'énergie dans la maison individuelle*. Cet ouvrage de 120 pages au format A5, plus qu'une traduction, est une adaptation et une synthèse, plus facile d'accès aux intéressés non spécialisés dans ce domaine<sup>2</sup>. Nous y reviendrons plus en détail.

## Vie de la SIA

### Section tessinoise

#### Exposition

*La SIA Ticino, in collaborazione con la città di Lugano, ha organizzato una mostra su Alvar Aalto alla villa Malpensata di Lugano.*

In collaborazione con la città di Lugano, la SIA Ticino ha organizzato una mostra sull'architetto finlandese Alvar Aalto.

L'esposizione, aperta presso la villa Malpensata di Lugano, è

stata organizzata nell'ambito di una serie di manifestazioni volte a far conoscere la Finlandia nel nostro paese.

L'inaugurazione della mostra è avvenuta venerdì 15 gennaio 1982 alla presenza dell'ambasciatore finlandese a Berna.

L'organizzazione materiale della mostra è stata curata del prof. Mosso dell'Istituto Alvar Aalto di Torino in collaborazione con i rappresentanti della SIA Ticino, arch. Gianpiero Mina e arch. Fiorenzo Tresoldi. L'esposizione può essere visitata (salvo il lunedì) fino al 25 febbraio 1982. Nell'ambito della mostra verranno tenute delle conferenze sull'opera di Alvar Aalto con il seguente programma:

21.1.1982: Markku Lathi: «Alvar Aalto e lo spirito finlandese».

28.1.1982: Paolo Portoghesi: «Alvar Aalto e la storia».

4.2.1982: Karl Fleig: «Riflessioni sulle forme di Alvar Aalto».

11.2.1982: Alfred Roth: «Alvar Aalto: l'humaniste créateur».

18.2.1982: Michele Merckling: «Alvar Aalto e l'ambiente urbano».

25.2.1982: Goran Schildt: Alvar Aalto e l'eredità classica».

Tutte le conferenze avranno inizio alle ore 20.30 alla villa Malpensata di Lugano.

### Section genevoise

*Règlement des concours d'architecture*

Le Groupe genevoise constitue une section genevoise constitue un groupe de travail en vue de la révision de la norme 152 «Règlement des concours d'architecture», à la lumière des expériences faites en la matière à Genève ces dernières années.

Il invite tous les membres intéressés à ce travail à se joindre au Groupe (inscription au secrétariat permanent) ou à lui faire parvenir les documents ou observations qu'ils auraient recueillis sur cette question: Secrétariat permanent de la SIA; section genevoise, 98 rue de St-Jean, 1211 Genève 11.

<sup>1</sup> IAS n° 10 du 14 mai 1981, p. B 54

<sup>2</sup> Prix: 22 francs, disponible dès mi-février à Ingénieurs et architectes suisses, avenue de Cour 27, 1007 Lausanne et à la librairie Payot exclusivement.